



Comment savoir si je suis bénéficiaires de la vente d'une maison

Par **Roses84**, le **31/08/2015** à **22:48**

Bonjour,rnrnJ'ai besoin d'aide, je suis abattue. Ma mère vend sa maison et pour cela a besoin de ma signature ainsi que celle de ma soeur, par contre je doute que la vente revienne à ma soeur en totalité, comment puis je le savoir ? Je pense être manipuler.rnrnMerci de m'aider. J'ai besoin d'aide pour m'en sortir.

Par **Lag0**, le **01/09/2015** à **07:52**

Bonjour,rnSi votre mère "à besoin" de vos signatures, c'est que vous êtes propriétaires indivises, probablement votre mère est propriétaire d'une partie et usufruitière d'une autre et vous nues-propriétaires de cette seconde partie.rnLa vente ne peut avoir lieu qu'avec l'accord de tous les propriétaires.rnPour ce qui est du produit de la vente, il sera donc réparti en fonction des parts de propriété de chacune, sauf dans des cas bien précis où l'usufruitière conserve la totalité.

Par **Roses84**, le **01/09/2015** à **10:40**

Bonjour,rnMerci d'avoir pris le temps de me répondre, par contre comment puis je connaître le nombre de parts de propriété de ma soeur et moi? Et comment être sûre qu'après la vente je toucherai l'argent qui me revient?rnAprès être passé devant un notaire avec ma maman et ma soeur, pour une donation sur cette maison, comment savoir qui sera bénéficiaire de la vente?